



Notice explicative du formulaire de demande d'attribution de DPU en 2009 pour les éleveurs d'ovins allaitants

Vous devez retourner ce dossier dûment renseigné à la DDAF/DDEA du département du siège de votre exploitation avant le 15 mai 2009 (date de réception par la DDAF/DDEA).

I. Objet de ce programme

Suite aux difficultés rencontrées par les éleveurs d'ovins allaitants (faible niveau de revenu dû notamment aux charges élevées, à la présence sur le territoire de la FCO), le Ministre de l'agriculture et de la pêche a décidé de mettre en place un plan de développement de l'élevage ovin allaitant en France métropolitaine. Ainsi, afin de combler le désavantage spécifique dont ces éleveurs souffrent, une intervention publique en leur faveur à hauteur de 50 millions d'euros, dont la moitié attribuée sous forme de DPU est mise en œuvre dès 2009.

II. Quelles sont les conditions à remplir pour bénéficier de ce programme ?

Pour être éligible au programme, vous devez avoir déposé en 2009 une demande de prime pour des brebis allaitantes recevable (au moins 10 brebis éligibles).

Vous ne pouvez pas bénéficier de ce programme si vous détenez un cheptel de brebis laitières ou un cheptel mixte.

Les éleveurs qui n'ont pas pu déposer de demande de prime pour des brebis allaitantes recevable en 2009 (au moins dix brebis viande éligibles) pour cause de force majeure peuvent être éligibles à ce programme (par exemple : abattage sanitaire juste avant la période de dépôt des demandes ne permettant pas de reconstituer un troupeau à temps pour déposer une demande de prime pour des brebis allaitantes en 2009). La demande de reconnaissance d'un cas de force majeure sera examinée par l'administration.

III. Comment sera calculée votre dotation au titre de ce programme ?

La dotation est calculée sur la base du nombre maximum de brebis viande primées en 2006, en 2007, en 2008 ou en 2009 multiplié par un montant unitaire qui sera fixé fin 2009, dans le cadre d'une enveloppe nationale fixée à 25 millions d'euros.

Droits à paiement unique (DPU)

Formulaire de demande d'attribution de DPU en 2009 pour les éleveurs d'ovins allaitants

Règlements (CE) n° 73/2009 du Conseil du 19/01/2009 et (CE) n° 795/2004 de la Commission du 21/04/2004 modifiés.

Modèle à photocopier.

Merci d'écrire en MAJUSCULES

**À faire parvenir à la DDAF/DDEA
au plus tard le 15 mai 2009**

Je soussigné,

NOM, PRÉNOM, OU RAISON SOCIALE

							N° PACAGE		

déclare avoir déposé en 2009 une demande de prime pour des brebis allaitantes recevable (au moins 10 brebis éligibles) et demande à bénéficier d'une attribution de droits à paiement unique en 2009.

Cochez la case ci-dessous si vous êtes concerné

- Je déclare ne pas avoir pu déposer en 2009 de demande de prime à la brebis allaitante recevable (au moins dix brebis éligibles) pour cause de force majeure (par exemple : abattage sanitaire juste avant la période de dépôt des demandes ne permettant pas de reconstituer un troupeau à temps pour déposer une demande de prime pour des brebis allaitantes recevable en 2009).

Je certifie que les renseignements figurant sur la présente demande sont sincères et véritables.

Fait à _____

Le _____

Signature de l'exploitant ou du gérant en cas de forme sociétaire ou de tous les associés en cas de GAEC.